

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2023							
(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2023 :		6 dont DGS : 1 H ou 0 F DGAS : 0 F 4 H DGST : 1 H ou 0 F Expert ht niveau- directeur de projet : 0 H ou 0 F					
(B) N° de département :		(E) Nominations an 2023 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2023		
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
LE CANNET	commune	DGS	0	0	DGS	0	0
		DGAS	0	0	DGAS	0	0
		DGST	0	0	DGST	0	0
		Expert de haut niveau- Directeur de projet	0	0	Expert de haut niveau- Directeur de projet	0	0
		Total par sexe	0	0	Total par sexe en 2023	0	0
Ne remplir que les cases colorées					(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)		
					Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
					DGS		
					DGAS		
					DGST	1	
					Expert de haut niveau- Directeur de projet		
					Total par sexe années antérieures	1	0
					(H = F + G) Total primo par sexe	1	0
					(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2023		
Au titre du 1 ^{er} cycle	(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2 ^{ème} cycle année 2023 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)						
	Nombre minimal de représentant de chaque sexe						
	0						
Au titre du 2 ^{ème} cycle	Contribution due						
	Nombre minimal de représentant de chaque sexe						
	0						
	Nombre d'unités manquantes						
	Néant Néant						

*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées

Cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4.